

LA PHARMACIE A QUÉBEC

Sic vos non vobis mellificatis, apes!

Le commerce de pharmacie subit actuellement une crise qu'il était facile de prévoir depuis longtemps. Pharmaciens, photographes, épiciers, etc., annoncent la vente des remèdes brevetés et autres marchandises considérées comme appartenant au commerce pharmaceutique, à des prix plus bas que coûtent les articles à la douzaine. Certaines personnes étrangères à la pharmacie vendent aussi au rabais, pour l'usage des médecins, des teintures et autres drogues fabriquées par des mains profanes spécialement pour ce commerce à bon marché. En un mot, la pharmacie n'est plus aujourd'hui la propriété du pharmacien qui a fait des études spéciales et qui n'a obtenu son droit de pratiquer qu'après des examens sévères; le commerce de pharmacie appartient à quiconque veut l'exercer.

Les causes de cette crise sont connues :

1o Défectuosité de la loi de pharmacie qui permet de sévir contre le pharmacien détaillier, sans pouvoir atteindre le commerce pharmaceutique de gros, commerce que le premier venu peut exercer sans qualification aucune.

2o Vente par les propriétaires de remèdes brevetés et par les pharmaciens de gros aux photographes, épiciers, marchands généraux et autres, aux mêmes prix qu'aux pharmaciens.

Dans le premier cas, il appartient à l'Association Pharmaceutique de la Province de Québec de prendre les mesures nécessaires pour arriver à l'application des mêmes lois et des mêmes règlements à tous ceux qui font la vente des drogues.

D'un autre côté, il serait facile aux propriétaires des remèdes brevetés et aux pharmaciens de gros de faire disparaître la cause de la vente de leurs marchandises à vil prix. Le plus simple raisonnement leur démontre que leurs intérêts sont intimement liés à la pharmacie de détail et que c'est en protégeant celle-ci qu'ils se favorisent eux-mêmes.

DR J. A. HAMEL,
Pharmacien.

Nous ne pouvons publier sans commentaires, l'article ci-dessus de notre aimable correspondant.

Nous sommes partisans de la liberté commerciale la plus grande, la plus large.

Si les pharmaciens cependant arrivaient à prouver que la vente des drogues ou produits chimiques par

les épiciers ou autres marchands est faite en dépit de lois ou règlements existants, il y aurait lieu de s'en émouvoir.

Mais qu'un marchand quel qu'il soit, vende un remède breveté au même titre qu'un pharmacien, nous n'y voyons aucun inconvénient. Le pharmacien, de détail reçoit, tout comme l'épicier, le remède tout fabriqué, tout préparé et le vend sans que sa science de pharmacien ou de chimiste ait à intervenir.

De même pour les produits chimiques que le pharmacien, tout aussi bien que l'épicier, vend sans avoir autre chose à faire qu'à les peser et à les emballer.

Que les pharmaciens se plaignent que leurs affaires, pour beaucoup d'entre eux, ne soient pas aussi rémunératrices qu'autrefois, ils n'ont pas tort, nous le savons, mais la raison en est-elle bien là où notre correspondant la place ?

Non évidemment; car les épiciers paient les mêmes articles au même prix que les pharmaciens, mais ceux-là se contentent—et en cela ils font bien—d'un bénéfice moindre, en général, que les pharmaciens. Ceux qui ont pour principe de vendre à bon marché pour vendre beaucoup sont dans le vrai.

Notre correspondant se plaint de ce que les remèdes brevetés soient vendus par leurs propriétaires aux épiciers et autres marchands au même prix qu'aux pharmaciens. Nous demanderons simplement pourquoi les épiciers devraient payer plus cher; pour nous, nous le voyons pas.

Si le commerce de pharmacie périclité la faute en est aux médecins qui ont, pour beaucoup, perdu l'habitude de faire des ordonnances à préparer par le pharmacien.

Quelles purgations le pharmacien prépare-t-il maintenant? Aucune presque, le médecin ordonne des eaux purgatives qu'on peut trouver aussi bien chez l'épicier que chez le pharmacien; de même pour les autres médicaments. Les remèdes brevetés ont tué le pharmacien de détail.

Est-ce un bien, est-ce un mal? La réponse n'est pas de notre compétence.

Un mot encore, notre correspondant dit: "Certaines personnes étrangères à la pharmacie vendent aussi au rabais, pour l'usage des médecins, des teintures et autres drogues fabriquées par des mains profanes spécialement pour ce commerce à bon marché."

Mais puisque les médecins se servent de ces teintures et autres drogues, c'est qu'elles répondent à

l'usage auquel les médecins les destinent, autrement ils ne s'en serviraient pas; ces teintures et drogues doivent être analysées; le médecin, croyons-nous, n'achète pas à l'aveuglette.

En somme, si nous analysons en deux mots l'article "LA PHARMACIE A QUÉBEC," nous trouvons ceci: les épiciers vendent quantité d'articles que, nous pharmaciens, nous vendons, et ils les vendent moins cher que nous.

Notre réponse est bien simple: les pharmaciens vendent quantité d'objets qui ne sont pas du ressort du pharmacien, préparateur ou chimiste et les épiciers ne se sont jamais plaint que les pharmaciens vendaient moins cher qu'eux.

Nous connaissons à Montréal des pharmaciens qui sont satisfaits de leur chiffre d'affaires et qui ont à soutenir la même concurrence et peut-être plus forte que celle dont se plaint notre correspondant de Québec.

LES VACHES SANS CORNES

Il est bien certain que les cornes ne sont pas d'une grande utilité par elles-mêmes chez les espèces bovines; et, bien que les bœufs soient d'un naturel assez doux, en réalité les domestiques et gardeurs dans les fermes sont exposés à des accidents graves, du fait de ces armes que portent les bêtes qu'ils soignent. Il y a au moins trente années, dit la *Nature*, un vétérinaire connu, M. P. Charlier, avait recommandé l'ablation des cornes pour les jeunes animaux. Mais cette opération est désirable à un titre beaucoup plus important, d'une application immédiate et très large.

On s'est livré à des expériences curieuses, notamment Numan, et il a été prouvé que les vaches sans cornes donnent beaucoup plus de lait. Toutes les vaches privées artificiellement de cornes deviennent d'excellentes laitières. M. Numan a vu quatre vaches hollandaises sans cornes fournir de 4 à 4½ gallons de lait par jour, étant nourries sur de mauvais pâturages, quand les vaches de même race, à qui l'on avait laissé pousser les cornes, nourries dans de bons pâturages, ne fournissaient que 3 à 3½ gallons au maximum.

Les éleveurs américains ont depuis lors essayé cette méthode, et non seulement ils ont obtenu la confirmation complète de ces expériences, mais ils sont arrivés à un autre résultat qui est en corrélation très logique avec le premier; les animaux privés de leurs cornes en-